



Village de Pointe-Fortune

CONVOCAATION

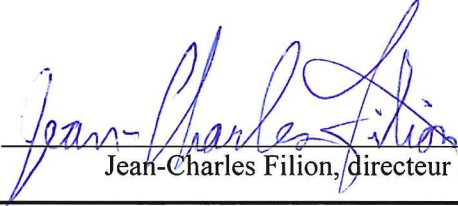
Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, qui se tiendra par téléconférence et à huis clos, **LE LUNDI 4 OCTOBRE 2021, à 19h30 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021.
 3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 4 octobre 2020.
 4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
 5. Dépôt des états financiers comparatifs.
 6. Modification de la résolution 21-09-99 certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 7 septembre 2021.
 7. Période de questions.
 8. Demande à la MRC d'élaborer un règlement harmonisé aux fins de contrôler la vente de pièces pyrotechniques au niveau régional.
 9. Désignation d'administrateurs principaux à ACCÈSD affaires.
 10. Sollicitation d'offres pour la conclusion d'un contrat de gré à gré pour la collecte, le transport et la gestion des bacs de résidus compostables pour l'année 2022 et pour une année optionnelle en 2023.
 11. Autres sujets:
 12. Période de questions.
-
13. Levée de la séance.

30 septembre 2021


Jean-Charles Fillion, directeur général
